des malfaiteurs se sont introduits, après avoir fracturé la porte, dans la maison de M. Jules Thérin, cabaretier, rue de la Barbe-d'Or, 13. Dans la salle d'estaminet, ils ont pris les tuyaux de la pompe à bière, en étain, trois mesures en étain également et une pièce de deux francs dans le compteur à gaz qu'ils ont fracturé.

Payant ensuite dans la place voisine, ils ont enlevé, dans un meuble, une montre en argent, une paire de boucles d'oreille et divers vêtements valant 75 francs.

M. Laché, commissaire de police du premier arrondissement, informé de ce vol, jeudi matin, a ouvert une enquête.

ENTRE AMIS. — Henri Leconte, journalier, âgé de 41 ans, demeurant rue Solférino, cour Burgrave, 8, et son ami, Fidéline Delcambre, peigneuse, âgée de 37 ans, rue de Romo, 26, ne s'entendent guère en ce moment. Jeudi, au cours d'une discussion, Henri Leconte a battu son amie à tel point que la police a dû s'en mêler.

Conduit au commissariat de police du premier arrondissement, il a été maintenu en état d'arrestation.

EN VENTE à la librairie du *Journal de Roubaix* : *Le distillateur liquoriste*, par Lebeaud, 3 fr. 50. *Eaux et boissons gazeuses*, par Gasquet. 4 fr. *Le limonadier*, par Chautard. 3 fr.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un bonnetier de M. Auguste Lepautre, fabricant, Alfred Dequay, 24 ans, rue du Halton, a été blessé à l'index gauche par son métier. Quinze jours de repos. Docteur Lepers.

— A la filature de la Société anonyme de la rue du Curoir, un rattacheur, J.-B. Lagrge, 28 ans, rue Blanqui, a été blessé à l'aine droite gauche par les organes de son métier. Vingt-cinq jours de repos. Docteur Bernard.

— A la teinturerie de MM. Mullier et Monnet, un teinturier, Alexandre Lecoq, 18 ans, rue Dammerre, s'est blessé à la cuisse gauche en soulevant un ballot de laine. Six jours de repos. Docteur Rousseau.

— Un menuisier de M. Henri Huyghe et fils, entrepreneurs, Frédéric Dewez, 35 ans, rue Drouot, a été blessé à l'œil gauche par un clou. Deux mois de repos. Docteur Baudin.

— Une rattacheuse de MM. Lemaire frères et Richardson, manufacturiers, Marie Debusschet, 16 ans, rue Monge, cour Dupontreme, s'est blessée à la main droite en nettoyant son métier. Dix jours de repos. Docteur Godefroy.

— A la filature de MM. A. Motte frères, un bobineur, Léopold Rydiard, 14 ans, rue de la Bataille, s'est blessé à la main droite en marchant sur un clou. Huit jours de repos. Docteur Godefroy.

— Un doreur de tubes de MM. Boulanger et Frignac, fabricants, Louis Degouestère, 15 ans, rue Puget, a été blessé à l'auriculaire droit par une ensouple. Huit jours de repos. Docteur Paquet.

— Un mécanicien de M. Pals et Cie, fabricant de voitures d'enfants, Gustave Desmarez, 29 ans, rue de Fourmies, a été blessé à la main gauche pendant son travail. Quinze jours de repos. Docteur Lesbre.

— Un monteur de chaînes de M. Prouvost Sordoil, fabricant, Adolphe Bonn, 47 ans, rue Montgolfier, s'est blessé au genou droite en portant une chaîne. Quinze jours de repos. Docteur Paquet.

— A la fabrique de crochetage de MM. Rivelois et Fils, mécaniciens, Edouard Barvaque, 50 ans, boulevard de Metz, s'est fait des contusions à la poitrine en tombant dans un escalier. Quinze jours de repos. Docteur Paquet.

— Un beaumier de peigne de M. Auguste Lemoine, fabricant, Henri Gosselin, 52 ans, rue des Cinq-Voies, a été blessé à l'index droit en marchant sur un clou. Huit jours de repos. Docteur Balsenghien.

Dans l'après-midi de M. Alfred Reboux, un ouvrier teinturier, Léon Yon, âgé de 24 ans, rue de la Lunette, a été blessé par des brûlures aux deux mains. Cinq à six jours de repos. Docteur Paquet.

NÉCROLOGIE. — On annonce la mort de M. Henri Dupeuble, 13 bis, boulevard de Mulhouse, représentant de la Maison « Rivoire et Fagnot », décédé dans sa 60e année. Ses funérailles auront lieu le lundi 4 mai 1903, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth. 293824

Assortiment complet des dernières créations pr costumes, E. Verhelle, tailleur, 53, Grande-Rue

Communications

ROUBAIX. — *Mutualiste et soldats coloniaux.* — Réunion extraordinaire dimanche 3 mai, à six heures et demie, boulevard de Strasbourg, 50. Paiement des cotisations; quest. on très importante pour le festival d'Halluin; nécessité avoir en suivre des vais d'honneur.

— *Cercle Populaire.* — Répétition ce soir, à huit heures et demie, en vue des festivals du Fontenoy et d'Halluin.

— *Fanfare Delattre.* — A la répétition de ce soir vendredi, il sera lu une communication importante. Il est indispensable de se trouver au local à huit heures et demie précises.

LANNOY

FLERS

LES COMMISSAIRES RÉPARTITEURS se réuniront exceptionnellement, à huit heures et demie, à la Mairie, pour procéder à l'étude de quelques diverses.

TOURFLERS

VENTE DE MARCHANDISES SAISIES PAR LA DOUANE. — M. Cupelet, receveur des douanes à Tourcoing, informe le public, 4 mai, à deux heures, à l'entrepôt, la vente des marchandises suivantes :

[illegible] de café, 200 grammes de cafe [illegible] 600 grammes de poivre.

ASCQ

MENDICITÉ. — UN MENDIANT. — Le garde-champêtre Sauvage a arrêté, hier, mendiant, muni d'un sac à hotte, rue de la Route Nationale, le nommé Louis Vernier, 27 ans, originaire d'Roupinies, sans profession, domicilié ici.

ANNAPPES

EN VOIE. — La gendarmerie de Roubaix est devant [illegible] pour procéder à une enquête en [illegible] cambriolé, hier, chez M. Henri [illegible] de M. Henri Bayart, y a de [illegible] Le cambrioleur est inconnu.

CHÉRING

LE FESTIVAL DU 17 MAI. — Nous avons parlé d'ores et déjà du prochain congrès pour le 17 mai. Il [illegible] qu'un [illegible] ont répondu à l'appel [illegible] Tout [illegible] tout [illegible].

CYSOING

BOUVINES

FUNÉRAILLES. — Jeudi matin, à dix heures, ont eu lieu à Bouvines, les funérailles de Mme [illegible] veuve de M. César Dumez [illegible] Un nombreux cortège accompagnait la défunte à sa dernière demeure. Le deuil était conduit par M. Dumez, son fils, [illegible] M. Dumez, son petit-fils, M. Dumez, son gendre, M. Dumez, son neveu, M. Dumez, son petit-neveu, M. Dumez, son petit-neveu, M. Dumez, son petit-